



Communiqué de presse

Conseil général de l'Orne - Direction de la Communication
27, boulevard de Strasbourg - 61000 Alençon - Tél : 02 33 81 60 00 - www.orne.fr

25 septembre 2009

Les conseillers généraux se réunissent pour la session du troisième trimestre 2009

Les Conseillers généraux se sont réunis, sous la présidence d'Alain Lambert, président du Conseil général de l'Orne en session le 25 septembre pour le débat d'orientation budgétaire (DOB), préalable au vote du budget pour l'année 2010 qui aura lieu au mois de novembre. Ce débat est l'occasion de traduire en chiffre les priorités et les évolutions décidées par l'Assemblée départementale. A l'ordre du jour également de la session du troisième trimestre la réactualisation du plan routier ornaïs, le coup d'accélérateur donné à la rénovation des collèges, le soutien important donné au futur centre de formation des apprentis du bâtiment ou au projet touristique de la voie verte Alençon-Condé-sur-Huisne.

Le débat d'orientation budgétaire

Ce débat d'orientation budgétaire permet aux élus du Département de déterminer les axes forts de la politique et du budget départemental pour l'année 2010, tout en prenant en compte les contraintes et incertitudes qui pèsent sur l'avenir des finances locales. Les produits du Département devraient augmenter de 1% à périmètre constant (hors recette rSa), soit + 2,8 M€. Mais de nombreuses incertitudes planent sur l'avenir des recettes du Département : la suppression annoncée de la taxe professionnelle, la réforme des collectivités locales, la progression des dépenses sociales (rSa, personnes âgées de plus en plus nombreuses, prestation handicap...). S'y ajoute une situation économique non encore stabilisée qui pourrait impacter ces différentes recettes.

Face à ces évolutions, les élus du Département proposent de se placer néanmoins dans la dynamique des réformes. Les investissements programmés en 2010 sont maintenus à un haut niveau de l'ordre de 100 M€.

Améliorer les axes routiers ornaïs, rénover les maisons de retraite et les collèges, offrir l'accès à la téléphonie mobile à tout le Département, tels sont les grands investissements prévus en 2010, à savoir :

- début de l'aménagement à 2x2 voies de la RD 924 entre Argentan et Flers
- contournement nord de Sées
- barreau RD 932 -14 à Gacé, facilitant la connexion avec l'échangeur de l'autoroute A28

- lancement de la déviation de Saint-Hilaire-sur-Risle (RD 926), facilitant la liaison L'Aigle-Argentan
- fin de la modernisation de la RD 21, entre Domfront et la Ferrière-aux-Etangs
- réduction des zones blanches en téléphonie mobile
- démarrage de plusieurs opérations de rénovation des collèges, dans un esprit de développement durable et d'accessibilité.

Les élus du Conseil général souhaitent également en 2010 continuer d'accompagner financièrement :

- la rénovation des maisons de retraite
- le développement économique (aide aux zones d'activités et aux entreprises)
- les équipements communaux (sportifs, culturels, assainissement, ...)
- la modernisation des exploitations agricoles
- la poursuite de l'aménagement de la RN 12 conduite par l'Etat et financée pour 1/3 par le Conseil général.

L'équilibre prévisionnel s'établirait à 308,2 M€ en fonctionnement et à 114,8 M€ en investissement, l'encours de la dette fin 2010 serait de 100 M€, ce qui donnerait un endettement par habitant de 342 € fin 2010 contre 398€/hab. moyenne nationale 2007, dernière année connue.

En terme d'optimisation de la gestion, le Département de l'Orne a choisi dès 2005, d'innover en adaptant à sa gestion les principes fondateurs de la LOLF, en cherchant notamment à optimiser l'emploi des deniers publics par la recherche systématique de la performance. Cette adaptation est quasiment réalisée. Dans le même sens, le contrôle des partenaires associatifs du Département va s'étendre (les associations bénéficiant d'une subvention entre 17 000 et 23 000 € feront l'objet d'une analyse financière approfondie).

Un colloque national, organisé à Alençon par Alain Lambert, un des pères fondateurs de la LOLF, traitera le 22 octobre 2009 de « la soutenabilité des finances publiques ».

Les repères du débat d'orientation budgétaire 2010

Dépenses (fonctionnement et investissement) : 379,6 M€

Dépendance-handicap : 86,86

Réseau routier : 78,46

Cohésion sociale : 45,69

Enfance famille : 36,96

Collège, formation initiale, jeunesse : 34,68

Transports de personnes : 20,23

Développement du territoire : 13,73

Environnement : 11,73

Action économique : 6,90

Autres 22,58

Recettes : 27,4 M€ (hors autofinancement et hors emprunts)

Camemberts des dépenses et recettes en fin de communiqué

La réactualisation du plan routier sur l'ensemble du département

Les élus du Département ont en 2004 adopté un plan routier fixant la politique et les priorités à mener dans le département pour la période 2005-2020. Depuis 2004, de nombreux paramètres sont intervenus pour modifier les données de cadrage qui motivaient le choix d'alors. Ainsi, la majorité des routes nationales a été transférée au Département, l'évolution du prix du carburant a conduit à une diminution du trafic moyen sur les routes départementales alors que la sécurité s'améliorait grâce aux investissements déjà réalisés, au ralentissement de la vitesse pratiquée et à l'amélioration des comportements.

Dans un même temps le Département doit faire face à des dépenses croissantes en matière sociale en raison d'un transfert de responsabilités nouvelles pour le Département et à la nécessaire remise à niveau des collèges.

Face à ces évolutions, les élus du Département ont décidé lors de la session du troisième trimestre d'actualiser le plan routier ornaï, dans la recherche d'une meilleure efficacité des investissements. Le programme des 2 x 2 voies sera limité et la réduction des trafics, l'amélioration de la sécurité routière permettront de privilégier les aménagements à 2 voies avec déviation des agglomérations lorsque cela s'avèrera possible. Ces modifications permettront dans les faits d'accélérer le lancement d'opérations actuellement retardées compte tenu de leur coût si elles restaient aménagées à 2x2 voies. Dans ce même esprit, ils ont également approuvé des nouveaux principes pour la « politique d'aménagement des routes départementales à deux voies ».

Ainsi, les aménagements en deux voies concerneraient les routes départementales D14 et D932 reliant le Bourg – Saint-Léonard à Gacé et Gacé à Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe dont l'environnement naturel très préservé se prête difficilement à l'intégration d'une 2x2 voies. Les déviations concerneraient les agglomérations de Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, Echauffour, Orgères et éventuellement Exmes. Seraient également à l'étude pour une modernisation à deux voies l'axe Domfront-Saint-Ouen-le-Brisoult (RD 976), ancienne RN 176, non prévue dans le plan routier de 2004.

Dans ce cadre, les élus ont approuvé lors de la session une nouvelle opération à mettre en œuvre, celle de la continuité du contournement de Bellême, coté ouest, pour rejoindre la route de Mortagne. Le tracé de la nouvelle route à deux voies sera long de 1 800 m (coût 2,5M€).

Les repères du nouveau plan routier ornaï

*117,5 km d'itinéraires majeurs à réaliser à 2x2 voies ou 2 voies
39 km de déviation d'agglomération à achever ou entreprendre
200 km d'autres routes à moderniser*

Le Conseil général accélère les travaux dans les collèges de l'Orne

Suite à un état des lieux réalisé depuis un an sur l'ensemble des trente et un collèges départementaux, les élus du Département ont décidé de porter un effort particulier à la rénovation des collèges en doublant le budget précédemment alloué pour le porter à dix millions d'euros par an. Cet engagement fort de l'assemblée départementale permettrait d'une part de répondre aux nouvelles exigences pédagogiques et d'assurer l'accessibilité des établissements à toutes personnes souffrant d'un handicap, d'autre part de réduire de moitié les consommations énergétiques et d'eau potable, dans le cadre de la politique de développement durable du Département.

Les dépenses considérables envisagées sur le long terme concerneraient deux types d'opérations : les restructurations et rénovations lourdes nécessitant parfois une démolition et les rénovations progressives.

Trois importantes rénovations sont d'ores et déjà entreprises par le Département avec le collège Sévigné à Flers, Balzac à Alençon et Montand au Theil-sur-Huisne. Quatre nouveaux programmes sont à entreprendre au collège Collet à Moulins-la-Marche, Moulin à Gacé, Cassin à Athis-de-l'Orne et Monnet à Flers. Enfin, les collèges Racine à Alençon, Fergant à Vimoutiers Goscinny à Céaucé et Molière à L'Aigle vont faire l'objet d'études pour arrêter le programme des travaux. Dans les rénovations progressives, trois collèges sont déjà concernés pour améliorer les conditions thermiques, Dolto à L'Aigle, Prévert à Domfront et Harel à Rémalard; le collège Brel à la Ferté-Macé fait l'objet de grosses réparations pour raisons de sécurité et les autres collèges sont à préciser.

Les repères dans l'Orne

*31 collèges gérés par le Conseil général en termes de construction, rénovation et entretien
10 M€ investis chaque année*

L'accueil des jeunes travailleurs et apprentis

Création d'une résidence sociale jeunes en pays Fertois

L'agglomération de la Ferté-Macé regroupe une activité économique diversifiée et se trouve régulièrement confrontée à la difficulté de loger les jeunes travailleurs, acteurs du développement économique. L'actuel foyer est vétuste et a une capacité d'accueil limitée à 11 jeunes. C'est pour offrir une véritable offre de logements aux jeunes de la communauté de communes du pays Fertois qu'il est prévu de démolir et reconstruire le nouveau foyer en y proposant des logements meublés indépendants et organisés autour d'une cuisine commune à 6 logements. Le Conseil général a décidé s'appuyer son soutien à ce projet qui permettrait d'accueillir 30 jeunes et a accordé une subvention de 82 500 €.

Création d'un centre de formation d'apprentis du bâtiment et des travaux publics

En février 2008, le Conseil général a signé une convention de partenariat avec la région Basse-Normandie pour la création d'un nouveau centre de formation d'apprentis du bâtiment et des travaux publics. Ce nouveau centre de formation, dont les travaux débuteraient mi 2010, situé route du Mans à Alençon à côté du centre interrégional pour la formation des travaux publics, permettrait d'accueillir 900 jeunes en formation et inclurait des structures d'hébergement, de restauration et sportives. Le Conseil général a voté une aide de 1 375 000 € sur trois ans, sur un budget global de 26 M€ (Régions, Etat, Comité de concertation BTP et fédération régionale des TP).

Réhabilitation du parc Elan

C'est pour répondre aux attentes des visiteurs et utilisateurs d'aujourd'hui que la communauté urbaine d'Alençon souhaite réhabiliter le Parc Elan, parc des expositions datant des années 1970. L'objectif est de continuer à accueillir des foires et salons mais également d'avoir un lieu d'animations culturelles en complément de la Luciole et également d'héberger un site dédié aux sports pour les grandes compétitions sportives. Le projet de reconstruction du hall de 2 800m² complété par une mezzanine de 800 m² a reçu le soutien des élus du Département qui ont accordé une aide exceptionnelle de 560 000 €.

Développer et soutenir les projets culturels

Les élus du Département ont soutenu différents projets culturels, qu'ils concernent la réhabilitation de salles de spectacles comme à Carrouges (136 000 €), l'appui à de nouvelles manifestations comme le festival de jazz de L'Aigle (5 000 €) ou l'aide à des associations comme « le dit de l'eau » qui mène des actions culturelles sur l'eau en alliant les sciences et les arts, à la fois en direction du grand public et des scolaires (2 000 €).

Les projets retenus :

Réhabilitation de la salle de spectacle le Cercle à Carrouges et équipement scénographique	136 000 €
Centre régional des arts du Cirque	8 000 €
Centre dramatique de Vire	3 000 €
Festival de jazz de L'Aigle (26-28 novembre)	5 000 €
Festival de marionnettes (14-18 octobre)	1 500 €
Exposition Adhémar Leclère extrême Asie, musée des beaux-arts	4 000 €
La fête du livre dans le Perche (10-11 octobre)	1 500 €
Salon du livre d'Alençon (14-15 octobre)	1 500 €
Association « le dit de l'eau »	2 000 €
Communautés de commune de Passais, Domfront, Pays d'Andaine, résidence de théâtre	5000 €

Elargir l'offre touristique du Département : le Conseil général investit dans la voie verte Alençon-Condé-sur-Huisne

Désaffectée depuis plus de trente ans, la voie ferrée entre Alençon et Condé sur Huisne, situé à la pointe est du Perche devrait - grâce à la mobilisation de nombreux partenaires situés sur huit cantons et deux parcs naturels régionaux - se transformer en voie verte. Ce projet touristique permettant de découvrir à pied, à cheval ou à vélo, tant le patrimoine architectural que paysager devrait proposer de nombreuses randonnées en boucle, qui se grefferont sur l'axe principal de la voie verte. Il est prévu de réaliser sur l'itinéraire de la voie ferrée, une piste de 67 km avec une emprise de 2,50 m et de larges accotements pour les cavaliers, de restaurer les différents ponts communément appelés ouvrages d'arts et de proposer des aires d'arrêts.

Intégré à une voie verte reliant Paris au Mont Saint-Michel, l'aide du Conseil général rejoindrait celle de l'Etat pour un montant de 804 000 € (dont 153 000 € ont déjà été octroyés).

Les repères

67 km aménagés en voie verte

8 cantons, 75 communes, 8 communautés de communes et 2 parcs naturels régionaux (Perche, Normandie Maine) traversés par le projet

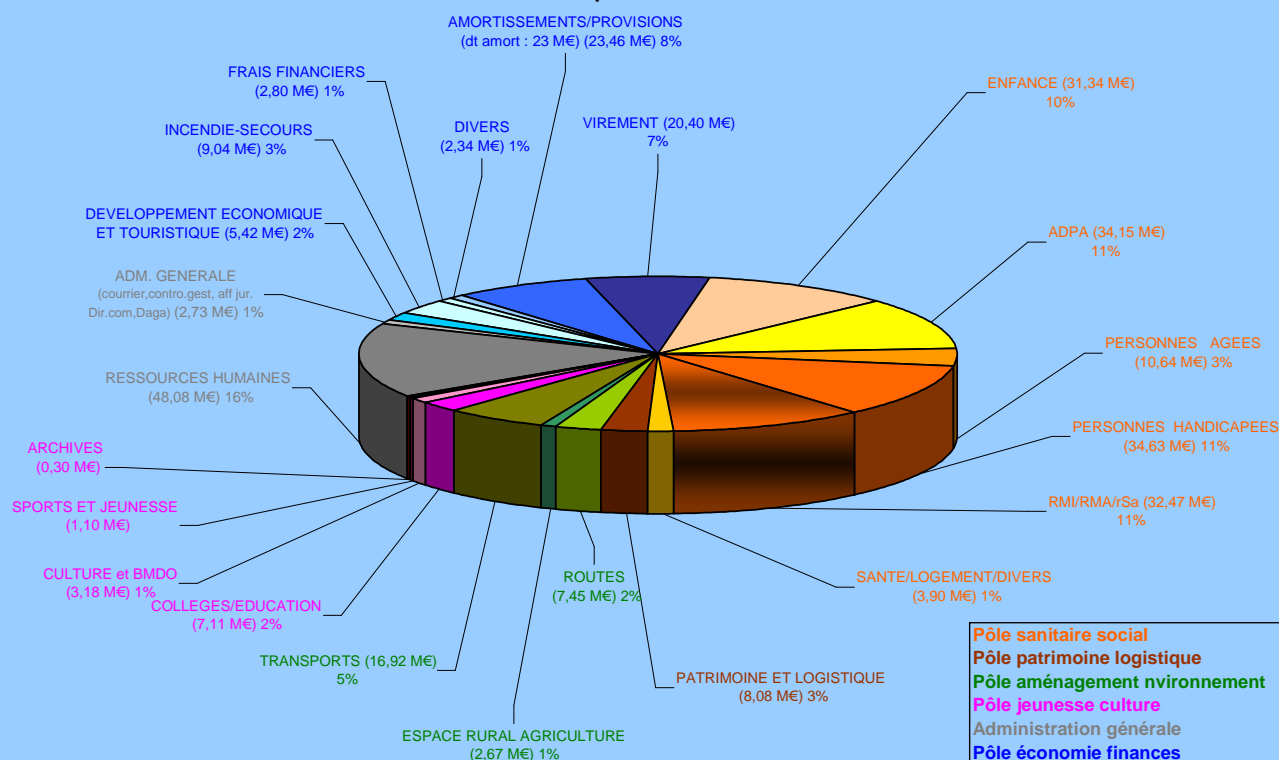
1 syndicat mixte créé pour le projet

Contacts Presse :

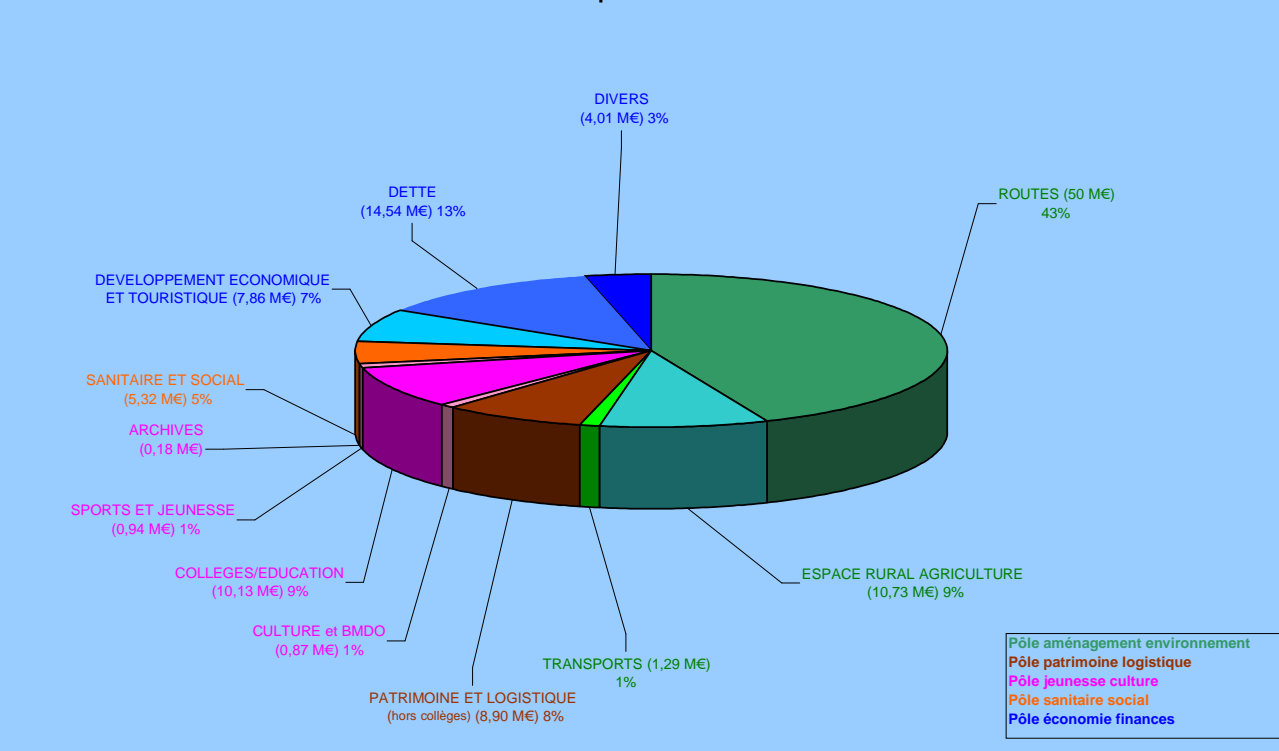
France-Laure SULON
Directrice de la Communication
Conseil général de l'Orne
Tél. : 02.33.81.60.00 Poste 1220
sulon.france-laure@cg61.fr

Irène Martin-Houlgatte
Chargée de communication
Tél. : 02.33.81.60.00 Poste 1226
martin-houlgatte.irene@cg61.fr

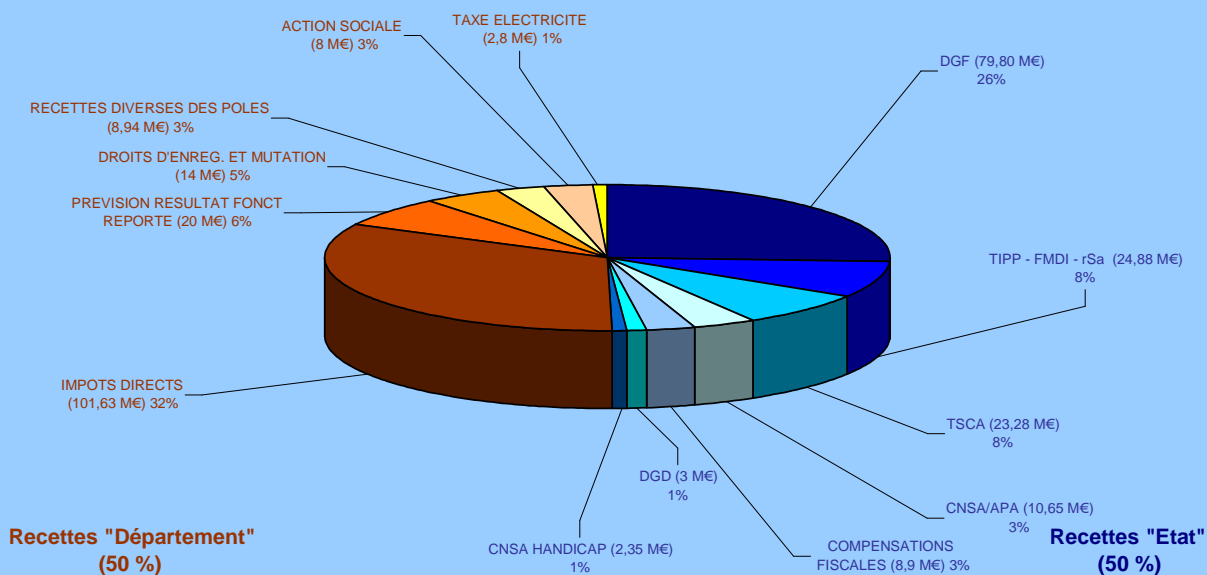
DOB 2010 - Dépenses de fonctionnement



DOB 2010 - Dépenses d'investissement



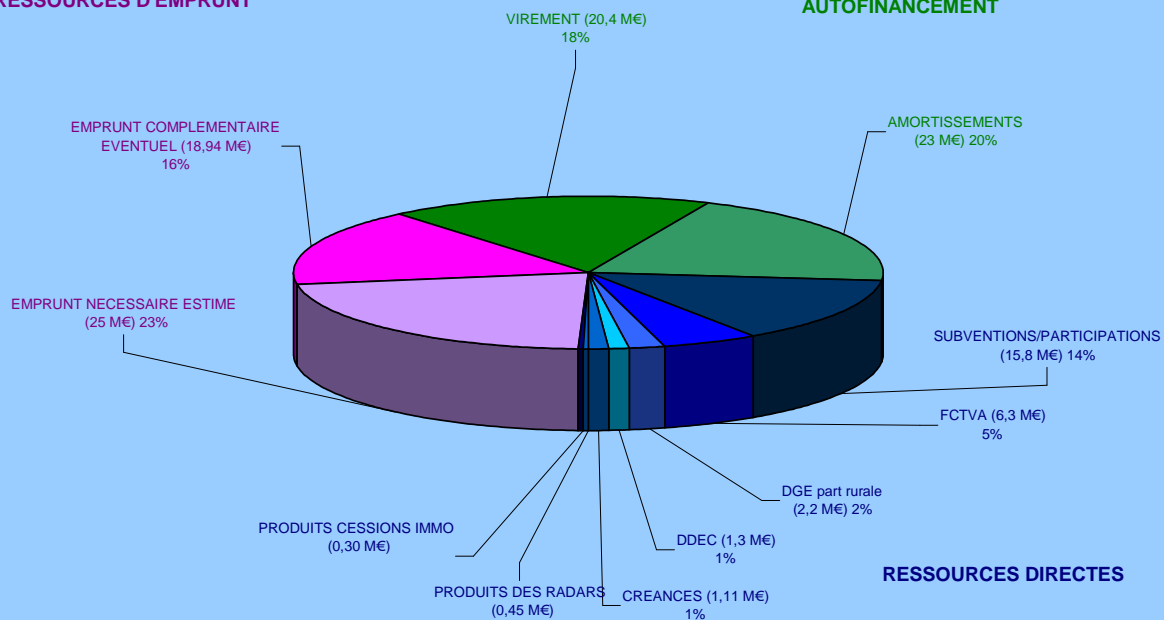
DOB 2010 - Recettes de fonctionnement



DOB 2010 - Recettes d'investissement

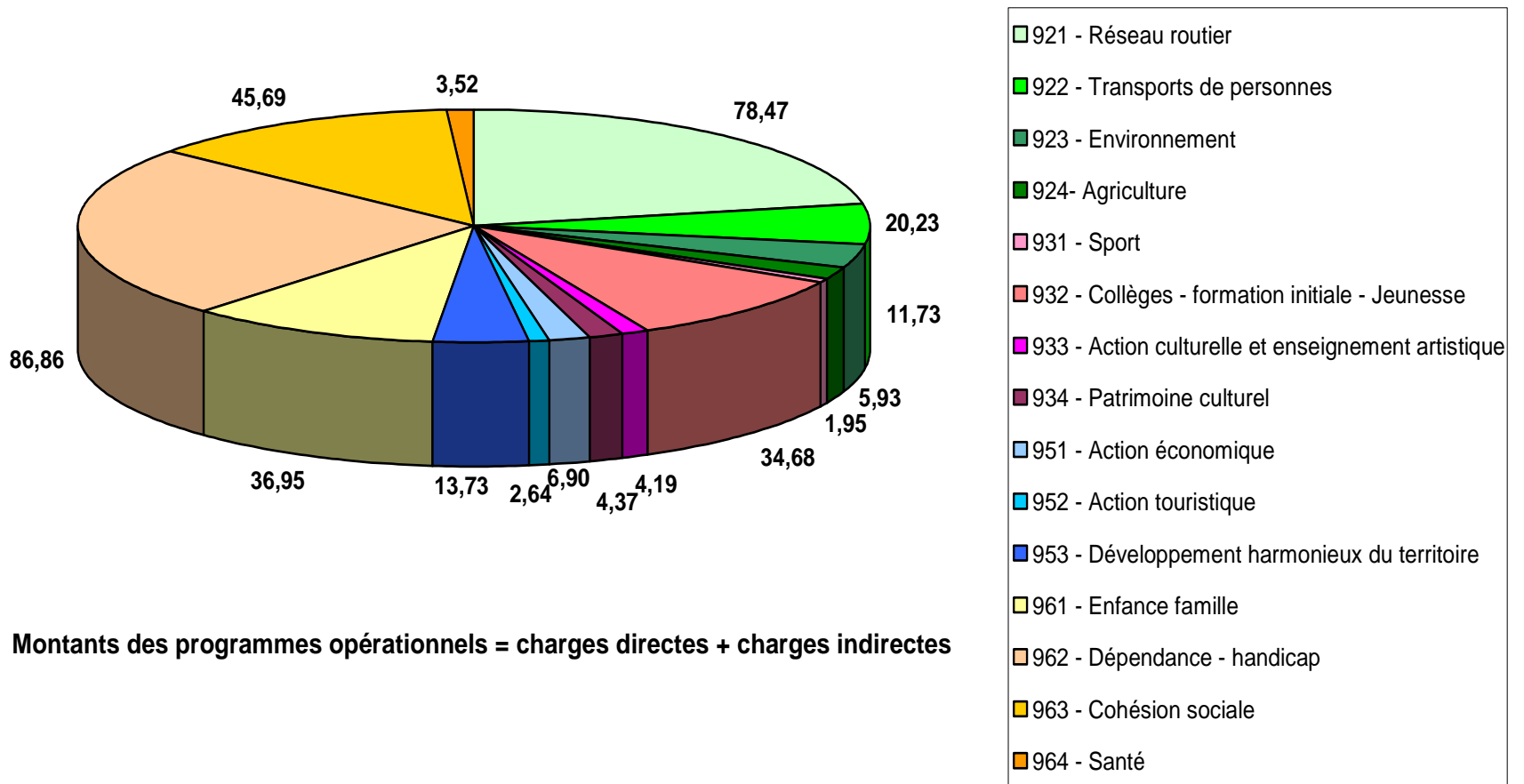
RESSOURCES D'EMPRUNT

AUTOFINANCEMENT



DOB 2010

Dépenses totales par programmes opérationnels



Montants des programmes opérationnels = charges directes + charges indirectes